

**SERVICE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

Nos réf. : RB/DE/EV/2010/03-45  
Affaire suivie par Eva VILADOMAT  
Tél. : 04.72.49.52.04  
Fax : 04.37.20.16.25  
[demopart@mairiegrigy69.fr](mailto:demopart@mairiegrigy69.fr)

**Assemblée générale du conseil de  
quartier Charmes/Boutras**

**ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL DE QUARTIER  
CHARMES/BOUTRAS  
COMpte RENDU DE LA RÉUNION DU MARDI 16 MARS 2010,  
TENUE À LA M@ISON À 18H30**

**Étaient présents :**

**Élus référents :** MME Pia BOIZET, M. Daniel CERQUA

**Élus :** MMES Angèle MASALA, Catherine VERZIER, Béatrice ROLLAT  
MM. René BALME, Daniel ROYER, Jérôme RICHON

**Service démocratie participative :** MME Delphine EBERSVILLER, MME Eva VILADOMAT

**Membres :** MMES Monique GAYVALLET, Josiane FORSTER, Monique VILLON, Odette BOYER, Martine MAZARET, Jan OBRELSKI, Delphine GARDÈS, Anne PETIAU  
MM. Jacques VEYSSET, Robert FALLETTI, Marcel VAGANAY, Roland FORESTIER, Jean-Baptiste GAFFINO, Maxime MONTET, Armand MAZARET, Michel VOHITO, Ginetto OBRELSKI, Abdelkrim BRAHMI

**Excusés :** MME Lila KHALED-BOURAS, M. Georges PERROUD, M. Christophe COCOZZA

**Ordre du jour :**

- Accueil des participants
- Point sur les projets en cours et à venir
- Budget participatif 2011
- Suivi des demandes
- Questions diverses

**Accueil des participants :**

Présentation à l'assemblée du service démocratie participative. Le Maire et les élus remercient la participation de chaque membre présent.

Suite à des modifications de certains conseils de quartiers, il sera présenté le nouveau périmètre.

Pour des raisons personnelles, le directeur des services techniques est excusé et remplacé par l'adjoint aux travaux.

**Point sur les projets en cours et à venir :**

Présenté par l'adjoint aux travaux.

- Mise en cohérence de la vitesse sur la commune conformément à la réglementation du code de la route (zones de rencontre, zones 30 et voies limitées à 30 km/h).
- Projet d'aménagement du carrefour rues J. Estragnat / A. Sabatier / 8 mai 1945 / A. Mayer.



● **Projet de travaux 2010 :**

- mise en conformité des feux tricolores
- travaux de l'ancienne Poste
- création d'un espace sportif polyvalent dédié aux jeux de raquettes

Les habitants s'interrogent sur le respect des limitations de vitesse sur la commune. Des aménagements spécifiques (chicanes) ainsi que la mise en place de panneaux de signalisation seront prévus mais la commune n'a pas de « remède miracle » contre les incivilités signalées. La présence plus fréquente de la police municipale est sollicitée. Il est expliqué que celle-ci ne peut être derrière chaque incivilité. Est alors proposé l'installation de radars « intelligent » mais ce dispositif n'est plus règlementaire. Plusieurs villes l'ont testés et se sont aperçues qu'ils étaient utilisés régulièrement par des jeunes comme un « jeu concours ». Est abordé le problème des véhicules en stationnement sur les trottoirs. Le Maire a demandé à la police municipale d'être intransigeante face aux infractions commises par les automobilistes. Un habitant se plaint du nombre de ralentisseurs sur la commune et des contraintes occasionnées (bruits, dégradation des véhicules...). Il est rappelé que les ralentisseurs proviennent ont été installés suite aux demandes des conseils de quartiers.

**Budget participatif 2011 :**

Issues de la soirée du « Retour sur expérience » quelques pistes d'amélioration seront mises en œuvre. Il est rappelé que trois collèges participent à l'élaboration du budget participatif : les conseils de quartiers, le conseil associatif et le conseil municipal des jeunes. Tout habitant a la possibilité de transmettre une proposition sur le site internet de la demopart ([www.demopart.fr](http://www.demopart.fr)) ou via le questionnaire distribué dans les foyers et disponible en mairie. Un temps plus important est donné pour recueillir les propositions individuelles car les questionnaires ont été diffusés depuis mi-février. Chaque proposition individuelle sera mise en débat dans les conseils de quartiers de mars à juin 2010, pour être portée ou non en demande collective. L'anonymat des questionnaires est abandonné, ce qui permettra aux conseils de quartiers de revenir si nécessaire vers l'initiateur de la proposition. Les questionnaires devront être parvenus en mairie avant le 29 avril 2010, date à laquelle le conseil de quartier se prononcera sur la validation des propositions.

**Information sur le budget 2010 :**

Le budget est actuellement en cours de préparation et s'annonce particulièrement difficile du fait des dégâts de la crise financière et du désengagement de l'État. Sont également expliquées les répercussions de la suppression de la taxe professionnelle et de la réforme des Collectivités Territoriales. Différentes pistes de réflexion sont évoquées pour diminuer le budget de fonctionnement de 15 %. Il est énoncé qu'à Grigny, la masse salariale est supérieure à la moyenne nationale et qu'un travail est engagé pour faire baisser l'absentéisme. L'augmentation du taux d'imposition semble inévitable, celui-ci n'a pas bougé depuis 3 ans. Il est aussi à noter que Grigny est une ville jeune et dotée de nombreux services à la population. Il est expliqué que la ZAC de Chantelot a généré un déficit budgétaire important. Suite à la crise financière, il reste encore 6 lots non vendus. Le Maire espère renégocier avec le Grand Lyon pour que ce dernier participe à combler le déficit financier.

**Information sur les conseils de quartiers :**

Pour une meilleure étude et afin de limiter le nombre de questions diverses, il est proposé aux habitants des conseils de quartiers de transmettre, un mois à l'avance au service démocratie participative, les demandes à débattre lors du prochain conseil. Celles-ci pourront ainsi être inscrites à l'ordre du jour. Il est également rappelé l'effort de communication par internet. La collecte des adresses mails sera uniquement utilisée pour les informations liées au service.

**Nouveau périmètre :**

Le Maire constate que peu d'habitants se déplacent dans certains conseils de quartiers, reflet de la baisse significative de participation des citoyens dans la vie de leur quartier. Chaque réunion demande un investissement en temps : la question de l'opportunité de mobiliser deux élus et un agent du service démocratie participative, pour réunir un très petit nombre d'habitants se pose. La décision a été prise à l'unanimité, lors de l'assemblée générale du 10 mars 2010, de dissoudre le conseil de quartier Vallon/Hauts de Grigny et de rattacher les différentes zones d'habitations aux conseils de quartiers alentour. Seront inclus au conseil de quartier Charmes / Boutras / Vallon :

- l'avenue des Arondières
- le lotissement Amont du Vallon
- le lotissement les Jardins de Mai

- la rue Pasteur
- le quartier du Vallon
- la résidence Chantemerle

Il est aussi à noter la fusion entre le conseil de quartier Villeneuve et Centre Ville/Sablon.

**Suivi des demandes :**

Entretien du Garon : un suivi global et systématique du linéaire des berges est réalisé au moins une fois par an (plus selon les conditions météorologiques).

Protection contre les crues : des travaux sont en cours, il est prévu de détruire le pont (côté déchetterie) et de poser plusieurs murets. Le SMAGGA se tient à votre disposition pour plus d'informations : 04.72.31.90.80

**Questions diverses :**

Stade HOECKEL : il est signalé que celui-ci reste éclairé très tard le soir alors qu'il n'y a aucun entraînement. Une vérification sera faite avec le service sport et vie associative.

Aire des gens du voyage : la présence d'un gardien est-elle prévue ? Un gardien est sur place tous les jours pendant 2h00. Une haie sera plantée prochainement et les arbres sont en cours de livraison. Une cellule de sécurité et un référent en mairie ont été mis en place.

Éclairage public : la question de laisser éclairer 24h/24h toutes les rues de la commune se pose, car cela représente un budget de consommation électrique considérable. A noter que l'éclairage des lotissements privés est pris en charge par la Ville. L'idée est évoquée de supprimer les éclairages entre minuit et 6h00 du matin. Les habitants n'émettent pas d'avis défavorable mais s'interrogent sur les conséquences d'insécurité que cela pourrait engendrer. L'élue à la sécurité affirme que les cambriolages sont plus fréquents en journée que la nuit. Une habitante du lotissement les Jardins de Mai ajoute que dans son lotissement, il n'y a pas encore d'éclairage et cela ne pose aucun problème.

Rue André Sabatier : il est signalé la présence de nombreux « nids de poule » sur la chaussée.

Projet de l'ancienne Poste :

- 2010 : début des travaux
- 2011 : financement
- 2012 : livraison

**Prochaine réunion :**  
**Jeudi 29 avril 2010 à 18 h 30, à la M@ison**

**René BALME,**  
**Maire.**

